



Réf : LLF/LLF/24039

DECLARATION FO

La FEETS-FO se félicite du travail constructif de la Branche depuis ces derniers mois, notamment avec la négociation de l'accord sur la Sécurité des personnels et/ou tout le travail effectué dans le cadre de la formation professionnelle.

Nous avons eu matière à remettre au cœur du dispositif de dialogue social, la négociation de Branche, comme un outil de valorisation des métiers.

Pour autant, nous déplorons que cet esprit dynamique et constructif ne franchisse pas la porte de cette salle.

- Comment interpréter des négociations d'accords d'entreprise qui sont à l'opposé de la volonté que la Branche nous semble afficher ?
- A quoi vont servir les dispositifs mis en place par la Branche, notamment dans le cadre de l'accord sur la Sécurité des personnels, si les entreprises échafaudent des mécanismes qui les contredisent ?

La FEETS-FO ne peut pas cautionner cette manière de faire !

Pour rappel, l'articulation des négociations de branche, comme celles des entreprises du secteur, doit s'inscrire dans un cadre commun. Les organisations syndicales et patronales ont toujours marqué cette volonté malgré leurs divergences. Il est néanmoins déplorable de constater qu'aujourd'hui, des accords d'entreprises sanctuarisent des régressions sans précédent malgré tout le travail produit ces dernières mois.

Nous pensons contribuer pleinement à la valorisation des négociations au niveau de la Branche mais nous ne pouvons pas rester immobiles face au délitement de la négociation en entreprises.

C'est pourquoi, nous prenons nos responsabilités et saisissons immédiatement le Ministre délégué chargé des Transports.

Fait à paris, le 24 avril 2024

